

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la société Hakam Abdellatif Finance représentée par son Président, M. Abdellatif Hakam, a déclaré le 26 octobre 2011, avoir acquis sur le marché central, le 25 octobre 2011, 10.000 actions Timar, au cours unitaire de 385 dh, franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Hakam Abdellatif Finance détient 12.207 actions Timar, soit 5,008% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, Hakam Abdellatif Finance envisage de poursuivre ses achats sur la valeur Timar et siéger à son conseil d'administration.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma